

Gulf Canada

M. Stevens: Monsieur le Président, en ce qui concerne l'arrangement en vertu duquel environ 49 p. 100 de toutes les actions doivent être vendues dans le cadre d'une offre ferme avec option sur les 11 p. 100 environ qui restent, je crois savoir que la raison pour laquelle la transaction est organisée ainsi n'a rien à voir avec la possibilité qu'une option soit vendue à une autre partie, mais davantage pour des raisons de planification fiscale. Il y a certaines réorganisations qui doivent se faire, et entre temps, les dirigeants de la société Olympia & York estiment plus avantageux de ne pas détenir 51 p. 100 des actions et d'en rester à 49 p. 100. Ils nous ont cependant clairement indiqué qu'ils veulent finir par en détenir 60 p. 100.

Quant aux restructurations qu'ils pourraient faire, pour autant que nous sachions, il n'existe pas d'arrangement pour vendre à toute autre entreprise, que ce soit en amont ou en aval.

J'ai parlé de l'engagement à faire de la prospection et de la mise en valeur parce que c'est de ce point que la plupart des gens s'inquiètent; ils tiennent à ce que l'on investisse suffisamment dans ce secteur. Quant à la question de savoir si des stations-services seront vendues à qui que ce soit à la suite de cette transaction, cela reste encore à voir. Contrairement à ce que l'orateur précédent avait à dire au sujet de l'emploi, si un marché comme celui-ci n'avait pas abouti, la société Chevron proposait de fusionner Chevron Canada et Gulf Canada, probablement, et il en aurait résulté une perte d'emplois canadiens. Nous ne voulons pas, à la différence apparemment des néo-démocrates, voir se produire une telle chose.

M. Waddell: Monsieur le Président, je me permets de dire que c'est complètement faux. Nous tâchons de protéger ces emplois, et je me réjouis de voir le ministre disposé à garantir que ces emplois ne seront pas perdus.

Le ministre peut-il me dire pourquoi les actionnaires minoritaires ne pouvaient pas faire d'offres? Pourrait-il me dire également si le gouvernement du Canada a offert quelque chose dans cette affaire, s'il accorde quelque dégrèvement, concession fiscale, subvention ou garantie dans le cadre de ce marché?

M. Stevens: Monsieur le Président, si des actionnaires minoritaires avaient des ressources analogues, ils auraient pu faire une offre, cela va de soi. Il y a eu une autre offre très sérieuse, mais elle a été retirée. Les Reichmann sont allés jusqu'au bout et ils ont montré cette entente signée, ce qui est tout à leur honneur.

En ce qui concerne des ententes éventuelles avec le gouvernement, je dois dire que les entretiens avec les représentants de Olympia & York sur la nature de cette transaction et sur leurs objectifs mis à part, il n'y a pas eu de contact entre le gouvernement du Canada et les Reichmann ou Olympia & York, et aucune décision fiscale n'a été prise jusqu'à présent.

M. Waddell: Monsieur le Président, le ministre peut-il me dire si les 3 milliards iront ou non aux États-Unis pour rembourser des dettes? Le ministre a parlé de réduire la dette contractée.

Peut-il nous expliquer par ailleurs ce qu'il voulait dire en déclarant que cette transaction n'avait aucune influence sur le

cours du dollar? Aurait-il l'obligeance de répondre à ces deux questions?

M. Stevens: Monsieur le Président, c'est une assez bonne question parce que chaque fois que nous envisageons de canadieniser des biens qui appartiennent actuellement à des étrangers, cela veut dire que nous devons payer le vendeur étranger en dollars canadiens et que celui-ci convertira cet argent dans une autre monnaie, ce qui exerce une pression sur le cours du dollar canadien.

• (1530)

Naturellement, le ministère des Finances est toujours inquiet lorsqu'il s'agit de sommes énormes. Nous tenions à nous assurer que grâce aux intérêts que la société Olympia & York possède aux États-Unis, elle avait suffisamment de liquidités dans ce pays pour couvrir près de la moitié de cet achat de 3 milliards afin de ne pas exercer de pression sur le dollar canadien. Quant au solde d'un milliard et demi, il sera payé en dollars canadiens, mais Chevron a accepté que le paiement soit étalé de façon à exercer le moins de pression possible sur le cours du dollar canadien afin d'éviter des problèmes.

En bref, toutes les parties ont étudié le problème dont a parlé le député et elles ont essayé d'arranger la transaction de la meilleure façon possible pour le Canada et pour éviter de perturber le cours de notre dollar, ce qui est tout à leur honneur.

Le député demande où va l'argent. J'ai parlé à M. Keller et il m'a dit sans ambages, et il le précise d'ailleurs aussi dans son communiqué, qu'une dette assez considérable a été contractée pour acheter Gulf America, la société américaine, et qu'une partie du produit de la vente servira à payer cette dette. Évidemment, c'est une des raisons pour lesquelles il cherchait un acheteur. Nous lui avons demandé de chercher activement un acheteur. J'ai été enchanté qu'il accueille favorablement cette proposition et qu'il accepte de chercher un acheteur canadien jusqu'à la fin d'avril.

À l'époque, on estimait qu'il n'était pas possible de trouver un acheteur canadien ou de constituer un consortium canadien, parce que c'était la plus grosse transaction de ce type de notre histoire. Pour avoir un ordre d'idée, le montant total de l'achat de Petrofina par Petro-Canada dans des conditions similaires s'est élevé à 1,460 millions de dollars. Cette transaction-ci représente plus de deux fois le montant de l'achat de Petrofina par Petro-Canada qui, évidemment, avait généralement été considéré comme une excellente affaire.

M. MacLellan: Je comprends la préoccupation du ministre en ce qui concerne les répercussions sur le dollar canadien. Ce serait certainement un élément à considérer dans un achat de cette ampleur.

Le gouvernement a-t-il tenu compte de cela dans l'offre réussie d'Olympia & York, et est-ce l'une des raisons pour lesquelles cette offre l'a emporté?

Si Olympia & York ne reprend pas l'option, le ministre nous garantira-t-il qu'il maintiendra le même principe pour assurer une participation canadienne dans l'achat des actions à prime? Il est très important de maintenir cette politique de canadienisation. Divulguera-t-il aussi tous les détails de la transaction, y compris le nombre d'acheteurs éventuels et les diverses offres?